

Sous l'œil de l'ANJ, la FDJ a publié son bilan 2022

Sous l'œil de l' Autorité Nationale des jeux (ANJ) et d'Isabelle FAULQUE PIERROTIN*, la Française des jeux (FDJ) - dirigée par Stéphane PALLEZ* - a publié le bilan de son exercice 2022

*L'opérateur historique de loteries et le régulateur des jeux, une autorité administrative « indépendante » (AAI), sont dirigées par deux « grands serviteurs de l'État », respectivement : Stéphane PALLEZ , PDG de la Française des jeux, Isabelle FAULQUE PIERROTIN Présidente de l' Autorité Nationale des Jeux

« En rhabillant les affaires du royaume qui était fort descousues, cette LOTERIE procurera au peuple et bourgeois jeux et esbattements honorables. Pendant que mes sujets s'y livreront, ils oublieront fort à propos de s'injurier, de se battre et de blasphémer Dieu » (Le Roi FRANCOIS 1° à Guillaume POYET(1) (G.DESCOTILS et JC GUILBERT : « Le grand livre des loteries : histoire des jeux de hasard et France » L'Archipel, 1993, FDJ,157 pages, citation page 20)

Jean-Pierre G. MARTIGNONI-HUTIN
Sociologue, université Lumière Lyon 2, Centre Max Weber

Mars 2023

Introduction

La FDJ vient de publier le bilan de son exercice 2022 (2). Didactique, ce document intéressant fourmille de chiffres et montre le poids que pèse l'opérateur historique dans la société Française. Il contribue à la richesse nationale à hauteur de 6,5 milliards d'euros (0,25 % du PIB). Mais curieusement « cette vieille dame » (3) qu'est la Française Des Jeux , semble avoir « des pudeurs de jeunes filles » pour parler :

- De l'énorme pépite récoltée l'année dernière grâce aux joueurs : plus de 20 milliards.

- De son taux de retour au joueur (TDR) particulièrement pingre (68,4% en 2022) qui pourrait être supérieur dans le cadre d'une politique des jeux ambitieuse et d'un consumérisme ludique positif cherchant à mieux récompenser ces millions de Français (4) qui cotisent avec constance - qu'il pleuve ou qu'il vente, COVID ou pas COVID - à cet *impôt ludique volontaire*. Un impôt démocratique (5) qui profite à tous, même aux non joueurs qui bénéficient indirectement de la manne ludique.

- Du pactole reversé aux gagnants : 14,09 milliards « seulement » en 2022 à cause justement d'un TDR peu généreux. Beau magot certes qui a dû rendre heureux des milliers de joueurs mais qui aurait pu être plus juteux dans le cadre d'une *politique des taux (de redistribution) libérée*. Pourquoi mettre les opérateurs en concurrence si l'État décide comme actuellement du taux de retour aux joueurs? Il faut dire que sur ce registre, la *doxa* du jeu pathologie maladie agit contre l'intérêt des joueurs depuis des années, notamment Jean Michel COSTES membre du collège de l'ANJ. Dans un article de Libération publié en 2018 (6) cet addictologue - favorable aux salles de shoot, licencié de l'observatoire des drogues, recyclé dans les jeux d'argent, responsable l'Observatoire Des Jeux installé à Bercy par les Mystères des réseaux de Paris - vilipendait (avec le CHU de Nantes et SOS Joueurs) les loteries de grattage. Ce « Socio-épidémiologiste » - titulaire d'un « diplôme d'expert démographe » , d'une « maîtrise de sociologie » - comme il se présente sur le site de l'ANJ(7) - dénonçait ces loteries instantanées qui pèsent 50 % des ventes de la FDJ et passionnent 19 millions de joueurs. Il exigeait notamment une diminution des tickets gagnants du jeu de grattage Cash 500 000 euros pour le rendre moins addictogène, avec à la clé une baisse drastique du taux de redistribution. Que quelques personnes à Paris aient l'audace *élitiste* de penser qu'ils peuvent intervenir sur des jeux qui concernent des millions de Français - sans les consulter et en les pénalisant fortement - montre dans quel état de délabrement se trouve notre démocratie, prise en otage par différents groupes de pression. Ces personnes souhaitent - dans ce domaine des jeux d'argent comme dans de nombreux autres - décider sans débat, de manière occulte, de manière totale - pour ne pas dire totalitaire - et sournoise, en mettant les Français devant le fait accompli. Ils

savent ce qui est bon pour le peuple, mais surtout sans jamais le consulter. Quelques exemples, certes très différents mais qui, malgré les apparences, sont tous essentiels car ils impactent la vie quotidienne et le porte-monnaie des français les moins riches c'est à dire une majorité de citoyens, ils engagent la France, ses territoires, sa population sur des dossiers sensibles et dangereux :

- du prix délirant du timbre-poste décidé par un seul homme, le directeur de la poste ; au taux riquiqui du livret A décidé par un seul homme, le directeur de la Banque de France ;

- de l'augmentation du prix du gasoil faite en catimini déclenchant le mouvement Gilets Jaunes, à l'imposition des voitures électriques accompagnée de l'interdiction des véhicules thermiques en 2035, relayée depuis 2 ans par une « propagande » publicitaire quotidienne délirante pour les voitures électriques sur toutes les chaînes de télévision ;

- de l'accélération - c'est directement lié au point précédent - du nucléaire civil avec la complicité des syndicats, au péage des autoroutes qui augmente sans cesse depuis des années alors que 50 milliards de plus que prévu lors de la privatisation en 2006 ont été encaissés par les deux principaux concessionnaires Eiffage et Vinci. Affaire en cours actuellement, Bruno LEMAIRE a été auditionné le 22 mars par Éric COQUEREL le président de la commission des finances. Mais d'après certains observateurs le Ministre de l'économie et le ministre des transports (Clément BEAUNE) font « l'autruche », « retournent leur veste » (8) et n'annonceront pas une baisse importante et immédiate des péages qui serait légitime.

- de l'imposition européenne des ampoules électriques à prix exorbitants, au prix du ticket de métro

- de la tentative de privatisation des barrages hydrauliques (ou là aussi on retrouve Bruxelles) à l'inflation incessante des taxes sur le tabac et l'imposition des « paquets de l'horreur » (appelés mensongèrement « paquets neutres ») dans les civettes ou là aussi on retrouve la doxa des addictologues.

- Terminons par deux exemples avant que cet article ne se transforme en tribune politique mais il est vrai que le sociologue ne peut échapper au contexte social traversé. Un dramatique, celui des manifestations anti bassines dans les Deux Sèvres à Sainte Soline le week end dernier, ou l'on a vu que

l'État était prêt à tout pour imposer ses vues et la loi du plus fort et ou un manifestant est toujours dans le coma ; à celui plus léger mais qui fait sens du ticket de caisse qui devait être supprimé alors qu'il est très utile pour vérifier les prix affichés des produits , surveiller ses achats et voir « combien ça coute » en période de forte inflation. Mesure typique d'une écologie bobo imposée, reportée en aout quand les français seront en vacances.

• Retour à l'article de Libération publié en 2018 ou Jean Michel COSTES le CHU de Nantes et SOS Joueurs vilipendaient les loteries de grattage. Nous avons dénoncé à l'époque (*confer notre article HARO SUR LES JEUX DE GRATTAGE (9)*) le manque d'objectivité de la journaliste de Libé Charlotte BELAICH qui instruisait un procès à charge contre les jeux de grattage, ne citait que des addictologues, des psychologues, des psychiatres, d'anciens joueurs repentis reconvertis dans le *business du jeu compulsif*, des associations rigoristes anti jeu telle SOS joueurs. Quelques années auparavant en 2012 JM COSTES a réalisé une « étude » sur « TRJ/ addiction »(10). Mais comme il n'a pu démontrer qu'un taux de retour aux joueurs élevé était facteur d'addiction, il a eu l'audace intellectuelle de conclure par une pirouette intellectuelle, une aberration épistémologique. Citons ce spécialiste des drogues qui à l'époque était secrétaire général de l'Observatoire des jeux et Charles Coppolani son Président (et futur Président de l'ARJEL) : « *La littérature scientifique n'apporte pas de preuves définitives sur le lien existant entre TRJ élevé et addiction, non parce que ce lien est inexistant mais parce que sa mise en évidence est très difficile, voire impossible à démontrer sur le plan méthodologique. L'argument de l'absence de démonstration scientifique formelle ne permet pas néanmoins de remettre en cause la possible existence de ce lien.* » (11)Face à l'absurdité scientifique de tels propos, publiés sur le site du Ministère de l'Économie, une seule conclusion s'imposait: *REDUCTIO AD ABSURDUM* (*Expression latine à propos d'une personne qui conduit un raisonnement jusqu'à ses plus extrêmes conséquences, y compris absurdes et contradictoires, en allant jusqu'à démontrer la fausseté, voire la ridicule inconsistance, des hypothèses sur lesquelles il repose.)

• Dans son bilan 2022, la FDJ est également très discrète sur sa trace carbone, notamment celle laissée par les tickets de grattage - 2 milliards écoulés chaque année (12) - de la gamme ILLIKO, colorés de multiples façons, recouverts de substances et fabriqués depuis des années aux ETUN et au Canada. Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ? Conséquence de cette aberration écologique, des milliards de « gratteurs » (13) voyagent en avion, bateau, camion sur des milliers de kilomètres (confer un article du Parisien qui détaille les 6000 kms parcourus par ces tickets) (14) pour finir parfois dans les caniveaux ludiques de nos villes, les fossés de nos campagnes. « Petit » (gros ?*) scandale environnemental dénoncé par personne, qui pourtant crève les yeux depuis des années, dont parlons depuis longtemps dans nos articles et que la FDJ commence timidement à prendre en compte.

• (*) Quelques exemples :

• Pour le jeu « super 10 ou 200 » à 5 euros (code jeu 668) c'est 3 millions de tickets produits à chaque émission. En mars 2022, ce jeu en était à sa 4^e émission, soit un total de 12 millions de tickets

• Pour Cash 500 000 euros à 5 euros (code jeu 140) 24 millions de tickets produits à chaque émission

• Pour « jackpot 500 000 euros » à 5 euros (code jeu 659) 15 millions de tickets produits, en septembre 2022 ce jeu en était à sa 2^e émission, soit 30 millions de tickets

• Pour « Millionnaire » à 10 euros (code jeu 671) : 6 millions de tickets produits à chaque émission

Au total cela représente des milliards de tickets fabriqués à l'étranger par la FDJ depuis qu'elle commercialise des loteries instantanées. On imagine le chiffre au niveau mondial pour l'ensemble des opérateurs qui vendent ce type de jeu cartonné. Même si un pourcentage infime fini dans la nature et les égouts, cela représente des millions de tickets.

Dans son bilan 2022 la FDJ souligne - mieux vaut tard que jamais - son intention de s'occuper de ce problème. Mais elle le fait de manière un peu techno sans donner aucun « détail » - alors que le diable s'y trouve souvent - notamment quand

les entreprise décident soudainement de se verdier pour améliorer leur image. Plus globalement de « l'affaire « Robert RIBLET/hasard prépondérant » - *concept inconnu des mathématiciens probabilistes inventé par la FDJ* - concernant la répartition non totalement aléatoire des lots gagnants des jeux de grattage, pour aboutir à la trace carbone des loteries instantanées, la FDJ a, curieusement, toujours été peu transparente sur « *les petits et grands secrets* » (15) de ses Jeux à gratter. Cette discrétion de violette doit disparaître. La FDJ a la capacité, la maturité de jouer cartes sur tables. Cette nouvelle éthique lui donnerait une longueur d'avance et assurerait la fidélité de ses clients quand l'ouverture du marché ludique sera actée.

Dans la rubrique Responsabilité. Sociale et environnement (RSE) l'opérateur indique laconiquement :

- « *Un partenariat avec l'association GESTES PROPRES, pour diffuser sur les écrans des points de vente FDJ, une campagne de sensibilisation incitant à jeter les tickets à gratter et les reçus de jeu dans des poubelles de tri . Pas très original et surtout, pas certain que cela soit efficace. D'autres solutions pour récupérer ces millions de tickets dans les 30 000 revendeurs FDJ étaient possibles. Tout simplement en vérifiant l'existence et la visibilité de poubelles adaptées dans et à proximité des espaces de vente FDJ. Lancer un jeu « qui perd gagne » dans le cadre d'une écologie ludique positive, invitant les joueurs à ramener spontanément leur tickets dans l'espoir de gagner dans cet ultime jeu des perdants.*

- La FDJ annonce ensuite de manière tout aussi laconique : « *Une relocalisation d'une part significative de l'impression des tickets de grattage en Europe* » On est pas loin du langage techno hypocrite parisien utilisé pour calmer le jobbard. Pourquoi pas plus de précision ? Notamment savoir où seront fabriqués les tickets ? En Europe ? Pourquoi pas en France ? Qu'est-ce qu'une « part significative » pour la FDJ » ? Bref un état précis, pour aboutir au final à un bilan carbone grandement amélioré si ces milliards de tickets étaient fabriqués sur le territoire national, d'autant que la France possède (possédait !) un savoir-faire en la matière.

Mais ne jetons pas trop la pierre à Stéphane PALLEZ reconduite dans ses fonctions en 2019. Elle a déjà de nombreux chats à fouetter, marche sur des œufs et fait sans doute profil bas à cause de l'ANJ. En outre le communiqué de la FDJ

était avant tout destiné à ses actionnaires et la PDG a commenté ces chiffres surtout sur les chaînes et sites boursiers : bfm business, CercleFinance.com, Bourse direct...(confer annexes 1,2,3)

Si Madame PALLEZ met trop en avant ses « bons résultats 2022 » assurément l'ANJ lui tapera encore plus dessus et accentuera les mesures liberticides. L'opérateur étant déjà depuis de nombreux mois - en réalité à tous les collègues de l'ANJ - dans le viseur d' Isabelle FAULQUE PIERROTIN et sous les fourches caudines de la doxa du jeu pathologie maladie et d' associations moralisatrices anti jeu... Tout dernièrement l'opérateur historique a vu son *Plan 2023 en matière de stratégie promotionnelle et commerciale pour son activité en monopole* sèchement retoqué par le régulateur (16) qui par ailleurs a validé les plans des 18 opérateurs mais en fixant des conditions draconiennes surréalistes (17) Nous reviendrons prochainement dans un article sur les propos ubuesques, kafkaïens qui figurent dans les deux communiqués de l'ANJ concernant :

- *Les « Stratégies promotionnelles 2023 : des progrès mais un effort global supplémentaire est nécessaire* (Collège de l'anj du 16/2/2023)

- *Les Plans d'actions « jeu responsable » : un impératif de réduction de la part des joueurs excessifs* (Collège de l'anj du 16/2/2023)

Abordons maintenant les nombreux éléments qui figurent dans le bilan 2022 de la FDJ. Seuls les principaux chiffres ont été retenus pour faciliter la lecture de l'ensemble :

1. Présentation du groupe FDJ
2. Bilan général 2022
3. Principaux chiffres 2022 concernant les jeux d'argent vendus par l'opérateur (mises jouées, argent gagné par les joueurs, pbj...)
4. Contribution économique et sociale de la FDJ à la société française (contribution à la richesse nationale, PIB, réseau de proximité, emploi, prélèvements publics sur les jeux (impôt ludique), fondation, soutien au sport, Mission Patrimoine , dividende...)
5. coûts marketing et communication, dépenses publicitaires
6. Évolution des différents jeux en 2022 :
7. Focus sur les Mises digitales
8. Focus sur les paris sportifs et jeux en ligne en concurrence
9. Les jeux phygitaux

10. Autres activités de la fdj en 2022 :
Paielement & Services
11. Engagements sociétaux
12. Responsabilité sociale et environnement
(RSE) de la FDJ =
13. Jeu responsable et jeu des mineurs :
14. Objectifs 2023 :

1 = Présentation du groupe FDJ

- Premier acteur français des jeux d'argent et de hasard et parmi les leaders mondiaux
- propose une offre grand public de jeux de loterie (tirage et jeux instantanés), de paris sportifs (avec ses marques Parions Sport point de vente et Parions Sport en ligne) et de poker.
- Possède nombreuses marques iconiques
- premier réseau de vente de proximité

2 = Bilan général 2022 : progression de toutes les activités et sur tous les canaux mais précise l'opérateur « dans un contexte exceptionnel. Après un 1er semestre 2022 bénéficiant du rattrapage post-covid, le 2nd semestre s'inscrit dans la trajectoire de croissance du Groupe avec un chiffre d'affaires en hausse de +6 % incluant l'effet de la Coupe du Monde de football en fin d'année. Stéphane Pallez a commenté ce bilan en précisant : *« FDJ enregistre de très bons résultats sur l'ensemble de l'année, avec une progression de toutes ses activités soutenue par une croissance significative dans ses 30 000 points de vente et une poursuite de la dynamique du digital. Cette bonne performance bénéficie à l'ensemble de nos parties prenantes, notamment nos collaborateurs, nos commerçants partenaires et nos actionnaires. Le Groupe a également continué de renforcer ses engagements sociétaux, en particulier ses actions pour prévenir le jeu excessif et le jeu des mineurs. Cette performance financière et extra-financière conforte la stratégie du Groupe, confiant dans ses perspectives de création de valeur équilibrée à moyen terme. »*

3 = Principaux chiffres 2022 concernant les jeux d'argent vendus par l'opérateur:

- Mises totales jouées par les clients de la FDJ : 20,6 milliards d'euros (+8,7%)
- Pactole gagné par les joueurs : 14,09 milliards (+8,7%) soit un taux de retour aux joueurs (TRJ) stable à 68,4%.
- Produit brut des jeux (PBJ) (mises - gains des joueurs) : 6,51 milliards (+8,7%)
- Produit net des jeux (PNJ) : 2,3 milliards d'euros (+8,5%) (Le PNJ (PBJ - prélèvements publics sur les jeux) constitue la rémunération du groupe FDJ sur les jeux. En 2022 il y a eu 4,14 milliards de prélèvements publics
- Autres chiffres significatifs :
- Chiffre d'affaires loterie : +11%
- Croissance des mises en ligne : +16%. Elles représentent désormais plus de 12% des mises totales
- EBITDA de 590 millions d'euros (+13%) soit une marge de 24,0% en progression de +90 points de base.
- Résultat net de 308 millions d'euros

4 = Contribution économique et sociale globale de la FDJ à la société française (établie pour la septième année consécutive, par le Bureau d'information et de prévision économique (BDO-Bipe)

- La Française des jeux contribue à la richesse nationale à hauteur de 6,5 milliards d'euros, soit 0,25% du PIB. C'est important et l'ANJ devrait s'en souvenir quand elle prend ses multiples décisions punitives à l'encontre de l'opérateur historique. Néanmoins nous sommes loin d'une *société ludique totale* décrit par l'économiste Alain COTTA, d'une société envahie par les jeux d'argent, d'un *assommoir contemporain*, d'un nouvel opium du peuple décrit par certains idéologues.
- La FDJ fournit et/ou pérennise 55 300 emplois en France, dans son réseau en dur de 30 000 points de vente dont 22 000 dans les bars-tabacs-presses. 965 millions d'euros de rémunérations ont été versées aux détaillants du réseau. Chiffres que semble ignorer le collègue de l'ANJ quand il s'en prend à la FDJ comme il le fait systématiquement. La FDJ précise au sujet de son réseau et on sent bien une inquiétude dans ses propos qu'il est « caractérisé par une fréquentation élevée reflétant l'attachement des Français à ce réseau de

proximité que le Groupe accompagne à travers l'attractivité de l'offre de jeux FDJ facteur majeur de fréquentation ».

- La FDJ profite à la collectivité nationale et aux Finances publiques avec plus de 4,4 milliards d'euros de contribution, dont 4,1 milliards d'euros de prélèvements publics sur les jeux.

- La FDJ a réalisé en 2022 684 millions d'euros d'achats réalisés en France

- Tout en renouant avec l'histoire des loteries la FDJ rénove le patrimoine français en péril, grâce à la loterie Mission Patrimoine et au jeu de grattage au nom éponyme. En 2022 ce jeu citoyen a versé 26 millions d'euros à la Fondation du Patrimoine. Peu importe pour l'ANJ qui au contraire - sans doute à cause du succès populaire de ce jeu - a cru bon d'attaquer il y a quelques mois ce jeu dans ses fondements de manière vicieuse. Mesures autoritaires très liberticides que nous avons dénoncées dans deux articles. (18)

- La FDJ soutient depuis 25 ans le sport professionnel et amateur, via l'action de l'Agence nationale du sport (ANS) et sera le sponsor officiel des Jeux olympiques de Paris 2024 (20 et 50 millions d'euros(.19) Elle soutient le Tour de France féminin, disparu depuis 1989 et de retour en 2022 (confer annexe 7 : Tour de France féminin : «Il était temps qu'il renaisse», souligne Stéphane Pallez, PDG de la FDJ(olivier françois, le parisien, 26 juin 2021)

- La FDJ a une Fondation qui fêtera ses 30 ans en 2023 qui favorise l'égalité des chances en soutenant une centaine de projets par an. Elle sera doté de 25 millions d'euros sur la période 2023-2027

- La Prime de participation et intéressement versé par la FDJ aux personnels représente 24 % de la masse salariale

- Le dividende de 1,37 euro par action (+10%) sera versé le 9 mai 2023, il représente 85 % du résultat net .

- Le chiffre d'affaires du 1er trimestre 2023 sera publié le 19 avril 2023 après la clôture du marché.

5 = coûts marketing et communication (comprennent les coûts de publicité et de conception des offres, ainsi que les coûts de développement et d'exploitation informatiques des jeux et services.) :

- 461 millions d'euros, +11,2 % attribuable aux investissements stratégiques pour développer l'offre, notamment digitale (conception et développements informatiques des jeux, service clients...),

- dépenses publicitaires stables : 1,5 % du produit brut des jeux.

6 = Évolution des différents jeux en 2022 :

- Loteries et jeux de tirage : progression du chiffre d'affaires, de +11 % à 1 916 millions d'euros. Il reflète la bonne dynamique de ces jeux et le retour à la normale dans le réseau de points de vente. La performance des jeux de tirage est attribuable à l'attractivité de Loto et Euro millions, avec un nombre important de jackpots élevés.

- Jeux de grattage : les jeux instantanés sont portés par les animations du portefeuille, en particulier le succès des lancements et relancements de jeux, Cash, x10 et x20, As de Cœur.

- Croissance des mises enregistrées en point de vente en dur : +8 %, à 18,1 milliards d'euros.

- Croissance des mises digitales enregistrées en ligne : +16 %. Elles représentent désormais plus de 12 % des mises totales

- Paris sportifs et jeux en ligne en concurrence : 467 millions d'euros +1 % Après un premier semestre pénalisé par une base de comparaison 2021 défavorable avec la tenue de l'UEFA Euro 2020, le rebond d'activité enregistré sur les mois d'août et septembre, avec la reprise des championnats européens de football, s'est amplifié en fin d'année, avec la Coupe du Monde de football de la FIFA. Le bon parcours de l'équipe de France s'est traduit par un taux de retour aux joueurs très élevé, avec un poids de cette compétition de 6 % dans le chiffre d'affaires annuel de l'activité.

- Le taux de retour aux joueurs (TRJ) ressort à 77,7 %, en augmentation par rapport aux 77,1 % de 2021, un niveau toujours en deçà des maximums réglementaires.

- -coûts marketing et communication ressortent à 115 millions d'euros. +5,2 %

- La marge contributive des paris sportifs s'inscrit à 117 millions d'euros, soit un taux de

marge contributive sur chiffre d'affaires de 25,1 %, à comparer aux 26,1 % de 2021.

7 = Focus sur les Mises digitales :

- Après deux années de très forte croissance, avec un doublement des mises digitales entre 2019 et 2021, accélérée par les changements de comportements induits par la crise sanitaire, la progression des mises digitales se normalise.

- En 2022, elles ont dépassé 2,5 milliards d'euros, en croissance de +16 % par rapport à 2021, représentant plus de 12 % des mises totales.

- Sur le seul quatrième trimestre, l'activité digitale du Groupe a établi un nouveau record avec des mises supérieures à 700 millions d'euros, en hausse de +14 % par rapport à la même période en 2021.

- La hausse des mises digitales est essentiellement attribuable à l'augmentation du nombre de joueurs. Pour la loterie, ils sont maintenant près de 5 millions, un doublement par rapport à 2019, dont les deux-tiers jouent également en point de vente.

8 = Focus sur les paris sportifs et jeux en ligne en concurrence

- La FDJ souligne sa volonté de se renforcer sur le marché français des jeux en ligne en concurrence.

- Elle a désormais une offre de poker sur l'application Parions Sport en ligne

- Elle a signé un accord pour l'acquisition du groupe ZeTurf, 2e opérateur de paris hippiques en ligne en France, qui propose également des paris sportifs sous la marque ZEBet. Zeturf a réalisé un CA de 50 millions d'euros en 2021. La finalisation de cette transaction interviendra au second semestre 2023, après autorisation de l'Autorité de la concurrence. Bien évidemment la filière hippique s'interroge sur cette acquisition (confer annexe 6 : Achat de Zeturf par la FDJ : La filière hippique s'interroge. (sylvain copier, paris turf, 20/9/2022))

9 = Les jeux phygitaux

- Dans le but de créer de nouveaux jeux, de nouvelles expériences ludiques la FDJ a établi fin 2022 un partenariat avec Scientific Games, un leader dans la fourniture de produits, de technologie et de services aux loteries, pour la commercialisation

d'une gamme de jeux à gratter nommés *jeux phygitaux*. Affreux nom il est vrai mais qui souligne la volonté de l'opérateur de renforcer la liaison jeu en dur/jeu numérique. La FDJ pionnière dans ces jeux offrent aux joueurs ayant gagné en point de vente la possibilité de continuer leur parcours de jeu sur le digital et d'accroître leur potentiel de gain. FDJ a déjà lancé trois jeux phygitaux depuis 2019 et un quatrième sera commercialisé en 2023.

10 = Autres activités de la fdj en 2022 : Paiement & Services

- objectif : devenir l'un des tous premiers réseaux de paiement et d'encaissement de proximité en France (20)
- augmentation de +46 % du nombre d'encaissements de factures , service disponible dans plus de 14 000 points de vente ;
- lancement de la marque NIRIO pour des services de paiement des factures du quotidien (bailleurs, énergéticiens ...) dans le réseau FDJ ;
- acquisition de deux sociétés pour se développer dans le secteur des solutions de gestion et de paiement en point de vente : ALEDA, un spécialiste des solutions d'encaissement et paiement en point de vente destinées aux commerces de proximité ; L'ADDITION spécialiste des équipements et services d'encaissement et de paiement pour les cafés-bars-hôtels-restaurants.

11 = Engagements sociétaux

- En 2022, la notation A1+ a été attribué par Moody's ESG Solutions pour la quatrième année consécutive à la FDJ, avec un score de 72/100, en progression de 2 points par rapport à 2021.
- La FDJ a reçu la notation 100/100 pour la troisième fois à l'index « Pénicaud » sur l'égalité femmes-hommes, un domaine - la parité - où Stéphane PALLEZ s'est engagée fortement depuis longtemps.
- L'opérateur historique figure également parmi les 5 % des entreprises les mieux notées par Ecovadis, avec une note en progression à 71/100, et le maintien de sa médaille Gold.

12 : Responsabilité sociale et environnement (RSE) de la FDJ =

- engagement global pour réduire l' impact environnemental de la FDJ

- nouveau plan de sobriété énergétique (bâtiments, numérique et déplacements)
- don de 200 000 euros à l' « ONF - Agir pour la forêt » afin de contribuer à la restauration des forêts détruites par les incendies
- Il est de bon ton pour les entreprises de se verdir, la FDJ ne pouvait y échapper. Même si on peut se demander si c'est son rôle de planter des arbres ! Et de balancer 200 000 euros à l'ONF. Il est facile de dépenser l'argent des contribuables joueurs quand ils ne sont pas consultés. Assurément *quand les joueurs seront les maîtres de leur destin* (vu qu'ils financent la totalité de la chaîne ludique ce serait logique) ils auront d'autres priorités, notamment celle d'augmenter sensiblement le taux de redistribution qui rémunère les joueurs.

12 = Jeu responsable et jeu des mineurs :

- La part du produit brut des jeux de la loterie en ligne issue de joueurs à risque ressort à 2,3 %. La FDJ souhaite atteindre moins de 2 % en 2025 (il nous faudra revenir sur cette question ou certainement la doxa du jeu pathologie maladie a défini des règles)
- 15 millions d'euros seront consacrés en 2023 au jeu excessif , au jeu des mineurs.
- Plus de 10 % du budget publicitaire global de la FDJ est désormais dédié au jeu responsable.
- En 2022 la FDJ a lancé de nouvelles campagnes d'information préventive avant et pendant la Coupe du Monde de football. Depuis janvier 2023, elle s'est associée avec le Paris Saint-Germain (PSG) afin d'accroître la portée de ses messages et promouvoir une pratique récréative des paris sportifs
- Pour empêcher la vente des jeux d'argent aux mineurs, la FDJ effectue dans ses points de vente des visites-mystères . Elle sanctionne en cas de non-respect de l'interdiction de vente aux mineurs, « ce qui est sans équivalent en France » précise-t-elle. En 2022, 2 700 visites ont été effectuées et une centaine de commerçants sanctionnés par des suspensions d'agrèments. En 2023, la FDJ s'engage à nouveau à hauteur de 2 millions d'euros (de 10 millions d'euros sur cinq ans) pour soutenir les actions de prévention du jeu des mineurs menées par le monde associatif.

13 = Objectifs 2023 :

- Une progression de chiffre d'affaires entre +4 % et +5 %, sur la base d'un exercice 2022 intégrant les acquisitions de Aleda et de L'Addition en année pleine, soit 2 514 millions d'euros
- une croissance de +20 % des mises digitales
- un taux de marge d'EBITDA maintenu à 24 %.
- volonté de continuer à développer ses engagements sociétaux, jeu des mineurs, jeu excessif....

Conclusion (provisoire) : Jusque que là tout va bien !

Jusque que là tout va bien pour l'opérateur de loteries. Ses résultats 2022 sont bons même si quelques bémols inquiétants apparaissent dans ce bilan positif et plus globalement dans le e.gambling au I° semestre 2022. D'ailleurs la FDJ dans son communiqué souligne dans sa rubrique « prospectives » qu'intervenant « dans un environnement concurrentiel et en évolution rapide. Le Groupe n'est donc pas en mesure d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter son activité, leur impact potentiel sur son activité ou encore dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait avoir des résultats significativement différents de ceux mentionnés dans toute information prospective ».

Mais qu'en sera-t-il quand la kyrielle des mesures liberticides - imposées par l'ANJ en collusion avec les addictologues présents au sein du collège et plus globalement avec les nombreux acteurs de la doxa du jeu pathologie maladie - commenceront à faire leurs effets ?

Certes, personne ne peut prévoir l'avenir .. sauf Isabelle FAULQUE PIERROTIN. Interrogée par les Échos sur la baisse historique des jeux en ligne au I° semestre 2022 elle annonçait dans une vaticination hasardeuse que « c'était un plateau pas une décroissance ». (les échos 3 octobre 2022 : « Coup de frein inédit dans la progression des jeux d'argent »)

Certes en tant que Fait social les jeux d'argent ont une grande résilience. Les pratiques ludiques liées aux jeux de hasard ne sont pas une simple consommation de produits ou de services et si tous les joueurs jouent pour l'argent , ils ne jouent pas que pour l'argent.

Certes comme l'a précisé S. PALLEZ , la FDJ est « peu sensible aux cycles économiques »(21) notamment à cause de la constance des joueurs. Mais, comme la tectonique des plaques, la sociologie et la socio-économie des jeux évoluent. Quand on croit que rien ne se passe , ça bouge en dessous. C'est la

première fois, pour la période contemporaine, que les jeux de hasard sont attaqués d'une telle manière et agressés dans leurs fondements sociologiques (socialisation ludique primaire, sondage ANJ/ UNAF, transmission ludique intergénérationnelle...). C'est la première fois qu'on censure avec une telle virulence la publicité pour ces jeux. C'est la première fois qu'on attaque les *bases ludiques* des jeux de hasard, notamment ceux de la FDJ. Personne ne peut savoir qu'elles seront les conséquences de cet autoritarisme mais nous pouvons douter qu'elles soient positives.

Isabelle FALQUE PIERROTIN pour justifier ces mesures autocratiques (notamment les oukases et censures contre les publicités, les campagnes contre les paris sportifs) parle de « responsabilité », de jeu « responsable » (*et autre élément de langage techno parisien : désintensifier la publicité pour parler de la censure*) Cette injonction s'adresse aux opérateurs et aux joueurs. Mais la présidente de l'ANJ devrait s'interroger pour savoir si le *think responsibly* (*pensez et agir de manière responsable*) (22) ne concerne pas également l'ANJ et son collègue dans la mesure où toutes ces décisions influent désormais fortement sur la politique des jeux de notre pays, sur le « marché » et le « champ » ludique dans sa perspective économique, sociologique, socio-anthropologique. Si l'ANJ en connivence avec la doxa du jeu pathologie maladie et certaines associations font mettre un genou à terre au secteur des jeux, assurément elle en sera responsable.

De notre point de vue Isabelle FAULQUE PIERROTIN est prise dans une escalade liberticide qui n'aura pas de fin si elle continue à suivre l'idéologie sanitaire irresponsable de la doxa du jeu pathologie maladie. Une politique thérapeutique ne constitue pas une politique des jeux. La présidente de l'ANJ devrait relire l'ouvrage de Jean BAUDRILLARD qui dénonçait déjà il y a bien longtemps « *l'idéologie d'une société qui prend continuellement soin de vous, l'idéologie d'une société qui vous soigne comme malade virtuel* pour que partout chez les professionnels, dans les gazettes et chez les moralistes analystes, se tienne ce discours thérapeutique* »(23)

(*on pense au concept de *joueurs susceptibles de tomber dans l'addiction, de joueurs à risque* inventé par la doxa quand elle s'est aperçue que le nombre d'addicts au jeu était riquiqui et qu'elle avait du mal à trouver ses malades, confer notre article : « *L'addiction au jeu : une drôle de maladie qui a du mal à trouver ses malades* » (mars 2019, 4 pages, publié sur lescasinos.org 29 mars 2019) (24)

Les dernières attaques de l'ANJ contre la FDJ pour censurer sa stratégie commerciale 2023 sont surréalistes. Elle accuse l'opérateur - alors que c'est sa raison d'être - d'avoir une « *stratégie offensive de promotion de loteries destinée à recruter un nombre élevé de nouveaux joueurs et à*

faire de la loterie un produit de consommation courante (..) en proposant de « bonnes affaires » et la mise en avant des jackpots et de slogans accrocheurs comme « pluie de millionnaires ») » Précédemment le jeu citoyen Mission Patrimoine - pourtant fortement soutenu par le Président de la République - a été lui aussi violenté dans ses fondements par le régulateur de la manière la plus absurde comme nous l'avons dénoncé dans différents articles. Dans son collègue du 19 mai 2022 l'ANJ censure deux messages « que la FDJ ne pourra plus mentionner sur les tickets de grattage et dans la communication commerciale qui accompagne ce jeu. » Du jamais vu. Dernièrement l'ANJ en a rajouter une couche en accusant l'opérateur « d'avoir une stratégie promotionnelle axée sur la « contribution sociétale du groupe », ce qui comporte le risque d'encourager la pratique des jeux d'argent et de hasard en installant un lien direct entre la consommation de ses jeux et une cause d'intérêt général, de nature à banaliser ou généraliser la pratique du jeu ».

Le machiavélisme liberticide à l'œuvre rue Leblanc - siège de l'ANJ dans le 15° à Paris - se dévoile. Tous les éléments qui caractérisent tel ou tel jeu de la FDJ, tout ce que fait la FDJ, toute sa communication, est systématiquement retourné dans un procès à charge qui relève d'une forme de délire intellectuel très inquiétant. Nous ne pouvons que dénoncer vivement à destination des parlementaires, cette tentation liberticide de l'ANJ qui n'aura pas de fin. Trompée, aveuglée ou séduite par la doxa du jeu pathologie maladie, Isabelle FAULQUE PIERROTIN tombe dans les « dérives d'un principe de précaution » dénoncé depuis longtemps par certains (25) en remplaçant « le totalitarisme de la morale » (26) - *tu ne joueras point* - par un totalitarisme de santé publique.

Comme l'affirme La lettre A - *le quotidien de l'influence et des pouvoirs* - Isabelle FAULQUE PIERROTIN et sa « garde rapprochée » cherchent « à affirmer ses pouvoirs et à muscler la mission de l'ANJ » (27). Mais l'ex Présidente de la CNIL devra aussi faire preuve de concorde, si elle ne veut pas que la guerre qu'elle a déclenché contre les jeux d'argent, contre les opérateurs, contre les joueurs, ne se transforme en une bérézina qui serait destructrice pour l'économie ludique. Elle pourrait s'inspirer « des hommes de la renaissance qui « avaient parfaitement compris l'importance du jeu dans le comportement humain et la manière raisonnable de s'en accommoder ». (confer l'intégralité de la citation ci-dessous)

S'il est impossible de dater l'origine des jeux d'argent et des loteries, - (« l'homme a toujours cherché à conjurer le sort », « le premier dieu de la fortune identifié est BHAGYA un petit personnage du

panthéon védique ») on en sait plus sur la période « contemporaine ». « En l'an 1539 le roi François 1^o avait regardé vivre les villes italiennes et vu tout le parti que l'État pouvait tirer du fonctionnement du Lotto. Il signa le 21 Mai 1539 à Chateaurenard l'édit instituant la loterie pour « porter remède aux jeux dissolus nostables bourgeois, marchans et autre blasphémer Dieu, de consommer leur temps, leur labeur, vertues et nécessaire en jeux de hasard ». Ce édit est le vrai départ de la loterie et ne concernait que la cité de Paris. La motivation financière ne fait pas de doute, mais la justification avouée est essentiellement morale (...). Moralisation, règlementation, monopole national, voile les ingrédients que l'on retrouve à chaque fois que le pouvoir central s'est préoccupé de la loterie dans l'histoire. Les hommes de la renaissance avaient parfaitement compris l'importance du jeu dans le comportement humain et la manière raisonnable de s'en accommoder. » (G.DESCOLTILS et JC GUILBERT : « Le grand livre des loteries : histoire des jeux de hasard et France » L'Archipel, 1993, FDJ, 157 pages, citation pages 18, 20)

JP MARTIGNONI , LYON , France, MARS 2023.

Notes :

1. Guillaume POYET (1473 - 1548) : magistrat et avocat , a été chancelier de France de 1538 à 1545.

2. « TRÈS BONS RÉSULTATS 2022 - CONFIRMATION DES PERSPECTIVES 2023, DANS LA TRAJECTOIRE DE CROISSANCE RESPONSABLE DU GROUPE » (groupe FDJ, 15 FÉVRIER 2023, communiqué de presse, 10 pages)

3. Sur l'histoire longue et mouvementée de cette « vieille dame » qu'est la Française des jeux lire l'intéressant livre de G. DESCOTILS. & JC. GUILBERT : « Le grand livre des loteries : histoire des jeux de hasard en France » (l'archipel, 1993, FDJ, 157 pages) A la lecture de ce bel ouvrage richement illustré on se rend compte à quel point l'histoire des loteries à accompagner toute l'histoire de France, à quel point ces jeux appartiennent à la culture nationale Lire également Martignoni, J.-P. (1995). " Le succès croissant des

jeux de hasard" in : » L'Encyclopédie de l'année », Édition 1995, Paris, Encyclopédies Bordas, p. 213 ; Martignoni, J.-P. (2010) article « Jeu(x) », en collaboration avec Élisabeth Belmas (historienne, Paris 13), Sylvie Craipeaux (sociologue, INT) in « Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine » sous la direction de : Christian Delporte, J-Y Mollier, JF Sirinelli Claire (Paris, Puf, janvier 2010, 900 pages) (pp 455- 459). Lire également les travaux historiques d' Élisabeth Belmas sur les jeux

4. Plus de 30 millions pour ne parler que des clients de la FDJ. Ce qui fait des joueurs le premier Parti de France, loin devant les pêcheurs (1,47 millions en 2020) les chasseurs (1,173 millions de chasseurs actifs en 2021) Mais qui se soucient de ces citoyens qui « pêchent » des paillettes d'or dans la rivière Pactole ou tentent de « tirer » de manière pacifiste le gros lot à chaque tirage du Loto ou d'Euro millions

5. *L'impôt ludique : un impôt démocratique : LES JEUX DE HASARD & D'ARGENT : UN IMPOT DEMOCRATIQUE DONT L'ETAT « CROUPIER » NE DEVRAIT PAS AVOIR HONTE* (juin 2016, 27 pages, 60 notes) confer également notre Tribune dans les Échos« : « les jeux d'argent : un impôt démocratique (Jean-Pierre Martignoni-Hutin, Sociologue (lesechos.fr/idees-debats/ 30/12/2016)

6. Charlotte Belaich, Libération, 25 juillet 2018, pages 14,15 : « Accros au grattage : à la FDJ, de l'huile sur le jeu)

7. Jean-Michel COSTES ; « Socio-épidémiologiste, Directeur des études de l'Observatoire des jeux de hasard et d'argent au Ministère des Finances (ODJ) titulaire d'un diplôme d'expert démographe et d'une maîtrise de sociologie » précise le cv qu'il a publié sur le site de l'ANJ, terminera son mandat au collège de l'ANJ le 22 juin 2026.

8. « Superprofits des autoroutes : l'État cherche la sortie : LE MAIRE et BEAUNE ont fait l'autruche au moment de la révélation du rapport sur les énormes bénéfices des concessionnaires autoroutiers, aujourd'hui ils retournent leur veste » (Le canard enchainé n°5342, 29 mars 2023 , page 3, article de Clara BERGER)

9. JP MARTIGNONI : « HARO SUR LES JEUX DE GRATTAGE » (aout 2018, 16 pages, 31 notes.) : « Alors qu'est sorti le 3 septembre Mission Patrimoine, un jeu de grattage voulu par le Président de la République pour restaurer les monuments

historiques en péril jeu adossé au Loto du Patrimoine qui connaît un grand succès , la doxa du jeu pathologie maladie se déchaîne dans la presse contre ces loteries instantanées qui pèsent 50 % des ventes de la Française des jeux et passionnent 19 millions de joueurs. Dans un article publié dans Libération (*Charlotte Belaich, Libération, 25 juillet 2018, pages 14,15* : « *Accros au grattage : à la FDJ, de l'huile sur le jeu*) la doxa du jeu pathologie maladie (*CHU de Nantes de Jean Luc VENISSE, l'association SOS joueurs, le responsable de l'observatoire des jeux installé à BERCY JM COSTES...*) se déchaîne contre les jeux de grattage et notamment contre Cash 500 000 euros, un jeu « *particulièrement addictif* » selon l'opinion subjective des addictologues. La Française des jeux (FDJ) qui finance le centre du jeu excessif de Nantes, le réseau - 31 900 points de vente dont 21500 bureau de tabac - qui commercialise ces petits tickets du bonheur, apprécieront ces propos. Stéphane Pallez - la PDG de la FDJ qui a construit un plan stratégique FDJ 2020 en impliquant 200 salariés et qui subventionne également SOS joueurs - appréciera aussi, d'autant que cette association a réussi à faire prohiber Rapido, jeu « *particulièrement addictif* » selon l'opinion subjective des addictologues. SOS joueurs s'en prend désormais aux jeux de grattage (*comme par exemple dans Le Parisien du 28 janvier 2018* : « *Accros aux jeux de grattage* ») tout en affirmant : « *je ne veux pas la mort de la vache à lait de l'État* » Prétention menaçante inversée qui en dit long sur le pouvoir de chantage de cette minuscule association parisienne gonflée par les médias qui ont abandonné tout sens critique » (confer annexe ou nous publions des extraits de cet article ancien, hélas toujours d'actualité et qui permet de mieux comprendre la situation actuelle du champ ludique.)

10. JM Costes « *Taux de retour au joueur, addiction et blanchiment* », publication de l'Observatoire des jeux mai 2012.80 pages)

11. Ibid Costes « *Taux de retour au joueur, addiction et blanchiment*) citation page 13 dans la partie synthèse et conclusion

12. « *Tickets à gratter : le rêve débute à Montréal : Plus d'un milliard de tickets à gratter qui offrent chaque année aux Français l'espoir éphémère de devenir millionnaires sont fabriqués au Canada* ». (Le Républicain Lorrain 2 oct. 2011)

13. *Gratteux* charmant vocable québécois pour parler des loteries instantanées ou il faut gratter

une surface, avec son ongle ou « l'argent appel l'argent » une pièce de monnaie - pour savoir si l'on a gagné

14. « Les tickets à gratter viennent du Québec : Pour la première fois, la Française des jeux a ouvert les portes de son usine de Montréal, qui fabrique plus de la moitié des tickets à gratter écoulés en France » (I7/I0/20I0, le parisien) « Tickets à gratter : pourquoi sont-ils «made in USA» : Des tickets confectionnés outre-Atlantique pour sauver le patrimoine français ? La Française des Jeux n'a pas eu le choix ! » (Vincent Montgaillard le parisien, 31 mai 2018

15. « Jeux à gratter les petits et grands secrets de la FDJ » (26 octobre 2021 , TF1)

16. Collège de l'anj du 16/2/2023 =« Stratégies promotionnelles 2023 : des progrès mais un effort global supplémentaire est nécessaire » (site de l'anj,24/2/2023, 3 pages)

17. « l'ANJ a approuvé 18 stratégies promotionnelles mais assorti ses décisions de conditions exigeantes qui illustrent la volonté de l'Autorité de « désintensifier » la pression publicitaire sur l'ensemble des canaux médiatiques, notamment les leviers numériques et renforcer la protection des mineurs et des publics vulnérables ». (ibid : Collège de l'anj du 16/2/2023 =« Stratégies promotionnelles 2023 : des progrès mais un effort global supplémentaire est nécessaire » (site de l'anj,24/2/2023, 3 pages)

18. « Mission Patrimoine : Censurée par l'Autorité Nationale des jeux (ANJ) la loterie Mission Patrimoine a été soutenue récemment par le Ministre de la Culture et par le Président de la République. Cette ambivalence souligne les contradictions de la Politique des jeux de la France. L'homo politicus doit reprendre la main sur la politique des jeux nationale, se mettre au service de l'intérêt général et de l'homo ludens, non à celui des addictologues et de la doxa du jeu pathologie maladie, en conflits d'intérêts dans cette affaire » (septembre 2022, 15 pages , 20 notes, 2 annexes,)« Mission Impossible pour Mission Patrimoine ? : L'ANJ censure le jeu Mission Patrimoine de la FDJ : nouvelle dérive liberticide de l'Autorité Nationale des Jeux (ANJ) concernant le jeu de la Française des jeux (FDJ) « MISSION PATRIMOINE » , cette loterie populaire qui vise à préserver le patrimoine français en finançant sa restauration dont la 5° édition sera lancée en aout. Dans son collège du 19 mai 2022 l'ANJ censure deux messages que la FDJ ne pourra plus

mentionner sur les tickets de grattage et dans la communication commerciale qui accompagne ce jeu. » (juillet 2022, 14 pages , 12 notes, 2 annexes)

19. Interview de Stéphane Pallez : » La FDJ, sponsor des Jeux olympiques de Paris 2024 (14/03/2023, bfm business)

20. La Française des jeux annonce la possibilité de payer ses loyers auprès d'elle Les activités de la Française des jeux ne se limitent plus qu'aux jeux de grattage ou au loto. Depuis 2020, elle propose en partenariat avec la Direction générale des finances publiques, de payer ses impôts ou ses amendes. La PDG, Stéphane Pallez, annonce diversifier ce service de paiements de proximité en proposant désormais de payer ses factures du quotidien, comme le loyer d'un logement social. VINCENT MICHEL, Marion Dubois OUEST-FRANCE Voir en plein écran 28/09/2022

21. FDJ : « Notre modèle de jeu extensif explique que le groupe soit **peu sensible aux cycles économiques** » (Christophe Soubiran , mieux vivre votre argent, 24/11/Entretien avec Stéphane Pallez, présidente directrice générale de FDJ.)

22. On trouve la sentence *think responsibly* (pensez de manière responsable) sous le logo du magazine britannique The Economist (Signalé par Haruki MURAKAMI dans son ouvrage : « T » ma vie en T shirts (Belfond 2022, 190 pages , page IO4)

23. Jean BAUDRILLARD, La société de consommation, ses mythes, ses structures, 1970 , préface de JP MAYER, nrf, Gallimard : IO/I8 idées, I970, 318 pages, citation pages. 265,266

24. Le lecteur consultera également = Jean-Pierre MARTIGNONI : « Le jeu pathologie maladie : un « construit social » : Colloque à Bruxelles* sur le *gambling* avec le Professeur Amnon Jacob Suissa» « (octobre 2019, 9 pages, 28 notes) (publié sur : casino-legal-France.fr du 3 octobre 2019 ; lescasinos.org du 4 octobre 2019) Amnon Jacob Suissa (Université du Québec à Montréal) a écrit de nombreux articles sur les jeux de hasard et d'argent (JHA) Il était à l'Université Saint-Louis de Bruxelles à l'occasion d'une journée d'étude qui interrogeait de manière pertinente la question du jeu pathologie maladie : « L'addiction aux jeux d'argent : un phénomène social ? » (26 septembre 2019 à l'Université Saint-Louis (Boulevard du Jardin Botanique 43, 1000 Bruxelles) Jean-Pierre MARTIGNONI : «Recherche joueurs addicts... désespérément » (9 pages, 30 notes, mars 2020) (

casino legal France 23/3/2020) Jean-Pierre MARTIGNONI :Addiction au jeu : réalité médicale ou pathologisation d'un Fait Social ? : (25 pages, 2 annexes, janvier 2021)) (publié sur : lescasinos.org 22/I/2021 casino legal France 21/I/2021) Nous présentons dans cet article la revue numérique Sciences du jeu qui :publie un dossier thématique consacré à la *doxa* du jeu pathologie maladie et au jeu excessif : *Addiction au jeu : réalité médicale ou pathologisation des pratiques ludiques ?* (sciences du jeu n°13, 2020)

25. « article « Les dérives du principe de précaution » (article signé B.G . dans Les échos 31/I/2014 à propos du livre de Jean KERVASDOUE : « *ils ont perdu la raison* » . Robert Laffont, 2014, 230 pages)

26. Expression utilisée par Daniel FORTIN dans son éditorial pour les Échos du 26 juillet 2014 page 9 : « *République exemplaire : jusqu'où peut-on aller dans le contrôle de nos société ?*

27. *La garde rapprochée d'isabelle faulque pierrotin à l'ANJ.* (la lettre A : le quotidien de l'influence et des pouvoirs 11/06/2021) « *Face à la FDJ, au PMU ou à BET clic, Isabelle Falque-Pierrotin cherche à **affirmer les pouvoirs** de la nouvelle Autorité nationale des jeux, qu'elle dirige. L'ex-présidente de la CNIL s'appuie sur une poignée de fidèles et de nouvelles recrues **pour muscler** la mission d'enquête et l'expertise technologique de l'instance indépendante.* »

Annexes =

- Annexe 1 = Très bons résultats 2022 - Confirmation des perspectives 2023, dans la trajectoire de croissance (BOURSORAMA CP•15/02/2023)+ communiqué de presse. De la fdj

- Annexe 2 : FDJ : RÉSULTAT NET ACCRU DE PRÈS DE 5% EN 2022(bfm bourses. 15 février 2023, CercleFinance.com)

- Annexe 3 : Entretien avec Stéphane Pallez, PDG de la FDJ : Bourse direct, 17/02/2023

- Annexe 4 = Stéphane Pallez (FDJ) : Quel bilan de la Coupe du Monde pour la FDJ ? - 14/12 :Ce mercredi 14 décembre, Stéphane Pallez, PDG de la FDJ, s'est penchée sur la hausse de 100 % des action (bfm

business , le grand entretien, 14/2/2023) ci joint en pdf vidéo

- Annexe 5 = FDJ : « Notre modèle de jeu extensif explique que le groupe soit peu sensible aux cycles économiques »(Christophe Soubiran , mieux vivre votre argent, 24/11/Entretien avec Stéphane Pallez, présidente directrice générale de FDJ.)

- Annexe 6 : Achat de ZEturf par la FDJ : La filière hippique s'interroge.(sylvain copier , paris turf, 20/9/2022)

- Annexe 7 : Tour de France féminin : «Il était temps qu'il renaisse», souligne Stéphane Pallez, PDG de la FDJ(olivier françois, le parisien, 26 juin 2021)

- Annexe 8 : S'engager pour le patrimoine : (Stéphane pallez, pdg de la fdj, 2022, site de la fdj) « S'engager pour le patrimoine, c'est soutenir la transmission de la mémoire, favoriser l'activité économique et les métiers d'art et dynamiser durablement l'attractivité touristique des territoires. »

- Annexe 9 = La garde rapprochée d'isabelle faulque pierrotin à l'ANJ. (la lettre A : le quotidien de l'influence et des pouvoirs 11/06/2021) Face à la FDJ, au PMU ou à BET clic, Isabelle Falque-Pierrotin (photo) cherche à **affirmer les pouvoirs** de la nouvelle Autorité nationale des jeux, qu'elle dirige. L'ex-présidente de la CNIL s'appuie sur une poignée de fidèles et de nouvelles recrues **pour muscler** la mission d'enquête et l'expertise technologique de l'instance indépendante.

Annexe 1 = Très bons résultats 2022 - Confirmation des perspectives 2023, dans la trajectoire de croissance responsable du Groupe

BOURSORAMA CP•15/02/2023 + communiqué de presse

La Française des Jeux (FDJ), premier opérateur de jeux d'argent et de hasard en France, annonce ses résultats 2022 et confirme ses perspectives pour 2023. Stéphane Pallez, Présidente directrice générale du groupe FDJ, a déclaré : « FDJ enregistre de très bons résultats sur l'ensemble de l'année, avec une progression de toutes ses activités soutenue par une croissance significative dans ses 30 000 points de vente et une poursuite de la dynamique du digital. Cette bonne performance bénéficie à l'ensemble de nos parties prenantes, notamment nos collaborateurs, nos commerçants partenaires et

nos actionnaires. Le Groupe a également continué de renforcer ses engagements sociétaux, en particulier ses actions pour prévenir le jeu excessif et le jeu des mineurs. Cette performance financière et extra-financière conforte la stratégie du Groupe, confiant dans ses perspectives de création de valeur équilibrée à moyen terme. »

Annexe 2 = (FDJ : RÉSULTAT NET ACCRU DE PRÈS DE 5% EN 2022 (bfm bourses. 15 février 2023) CercleFinance.com) -

La Française des Jeux (FDJ) publie au titre de l'année écoulée, un résultat net en augmentation de 4,7% à 308 millions d'euros, ainsi qu'un EBITDA courant en hausse de 13,1% à 590 millions, soit une marge de 24%. Sur la base de mises en progression de 8,7% à 20,6 milliards, le chiffre d'affaires du groupe de jeux d'argent s'est accru de 9,1% à 2,46 milliards d'euros, dont des hausses de 11% pour la loterie et 1% pour les paris sportifs et jeux en ligne en concurrence. FDJ proposera un dividende en hausse de 10% à 1,37 [euro](#) par action à l'assemblée générale du 27 avril, et confirme viser pour 2023, un chiffre d'affaires en progression entre +4 et +5%

Annexe 3 = Entretien avec Stéphane Pallez, PDG de la FDJ : Bourse direct, 17/02/2023

Boursier.com : Quelle analyse faites-vous des résultats 2022?

Ils s'inscrivent dans la trajectoire de croissance définie lors de l'introduction en Bourse, avec des objectifs de moyen terme présentés notamment lors de notre Journée Investisseurs de novembre dernier. Nos résultats sont très solides, à la fois pour les mises en points de vente qui ont progressé de 8% et pour les mises en ligne dont la progression a atteint 16%. Les mises digitales représentent un total de 12% des mises du Groupe désormais, soit plus du double de leur part avant Covid. Cette part atteint même 25% lors de jackpots élevés pour Loto et Euro millions. Dans notre réseau physique, le retour de nos clients en points de vente est confirmé. Cette tendance marquée découle aussi des efforts réalisés par nos partenaires et nous pour augmenter l'attractivité du réseau par sa modernisation et sa diversification.S.P.

Boursier.com : Vous proposez un dividende en progression de 10% pour un bénéfice qui n'augmente que de 4,7%...

Notre taux de distribution des bénéfices sera de 85 % si l'AG du 27 avril prochain vote le dividende proposé de 1,37 euro. Il s'inscrit dans la fourchette de 80 à 90 % sur lesquels nous nous sommes engagés. Il reflète la croissance de

notre activité et le souhait d'avoir une progression régulière du dividende.S.P.

Boursier.com : Vos parts de marché progressent-elles dans les paris en ligne?

Les chiffres 2022 du marché viennent de nous être communiqués et confirment notre gain de part de marché en ligne. C'est le cas depuis plusieurs années maintenant. Avec certes deux semestres très contrastés en 2022, le premier subissant encore une base de comparaison élevée en raison d'un effet de rattrapage en 2021 après le Covid, alors que le deuxième semestre a bénéficié de l'effet Coupe du Monde de football. Nous avons significativement progressé, derrière les trois acteurs les plus importants du marché.S.P.

Boursier.com : Pourquoi accélérer votre diversification dans le poker et les paris hippiques ?

Il est nécessaire d'être présent sur les trois segments de jeux en ligne ouverts à la concurrence pour être pleinement compétitif. C'est pourquoi nous avons lancé notre offre de Poker pour répondre à la nécessité de conserver nos clients "sport" attirés par les offres d'acteurs en ligne proposant les deux. L'acquisition de Turf, qui devrait être approuvée et finalisée courant 2023, va nous permettre de compléter notre offre sur le troisième segment des paris hippiques en ligne.S.P.

Boursier.com : L'inflation menace-t-elle vos marges ?

Nous avons pour objectif de maintenir à 24% notre taux de marge d'EBITDA courant en 2023, en dépit de la hausse des différents coûts liés à l'inflation, notamment le prix du papier des tickets de grattage, le coût du transport, les prestations IT, le coût du personnel...S.P.

Boursier.com : Où en est l'enquête de Bruxelles concernant la soulte versée à l'État...?

Nous souhaitons vivement que l'enquête aboutisse rapidement. Je pense que le risque est désormais intégré par les investisseurs, mais évidemment, tant que la décision n'est pas connue, il subsiste une inconnue. Nous avons répondu, avec l'État, à toutes les questions de la Commission. Nous attendons avec confiance cette décision.S.P.

Annexe 4 = Stéphane Pallez (FDJ) : Quel bilan de la Coupe du Monde pour la FDJ ? - 14/12 :Ce mercredi 14 décembre, Stéphane Pallez, PDG de la FDJ, s'est penchée sur la hausse de 100 % des action (bfm business , le grand entretien, 14/2/2023) ci joint en pdf vidéo

Annexe 5 :FDJ : « Notre modèle de jeu extensif explique que le groupe soit peu sensible aux cycles économiques »(Christophe Soubiran , mieux vivre votre

argent, 24/11/Entretien avec Stéphane Pallez, présidente
directrice générale de FDJ.)



Stéphane Pallez, présidente directrice générale de FDJ -
Wlad Simitch.

L'activité de votre groupe peut-elle résister au ralentissement économique qui s'annonce ?

Stéphane Pallez : L'activité de La Française des Jeux est relativement acyclique. FDJ est une marque populaire qui compte plus de 25 millions de clients. Notre modèle de jeu extensif s'adresse à beaucoup de joueurs misant des sommes raisonnables, ce qui explique en partie que le groupe FDJ soit peu sensible aux cycles économiques. Les jeux ne représentent qu'une faible part du budget loisirs des Français. La crise du pouvoir d'achat, et notamment la flambée du prix de l'énergie, est cependant bien réelle et nous restons vigilants sur d'éventuels impacts.

Quel premier bilan tirez-vous de l'exercice en cours ?

S. P. : Le bilan que nous dressons à date est positif et conforte notre modèle de croissance responsable. Nous confirmons nos perspectives financières 2022, soit une hausse du chiffre d'affaires de plus de 8%, pour partie attribuable à la poursuite du rattrapage de l'impact de la crise sanitaire, avec un taux de marge d'Ebitda de l'ordre de 24%. Sur les neuf premiers mois de l'année, notre activité est en progression à la fois dans notre réseau physique et en ligne. Nous nous réjouissons de cette bonne performance dans nos

30.000 points de vente, qui avaient été durement touchés par la crise sanitaire récente.

Vous avez annoncé récemment votre intention d'acquérir ZEturf. Quel est l'intérêt stratégique de cette opération ?

S. P. : Nous avons l'ambition de faire de FDJ un opérateur global sur le marché français des jeux en ligne ouverts à la concurrence. En complément de nos activités historiques de loterie et de paris sportifs, nous venons ainsi de lancer une offre poker début novembre. Les négociations exclusives engagées pour le rachat de ZEturf, deuxième acteur français des paris hippiques en ligne, s'inscrivent dans cette démarche. Cette acquisition devrait également nous ouvrir de nouvelles perspectives de croissance.

Vous venez de présenter votre nouvelle feuille de route à moyen terme. Quelles en sont les grandes lignes ?

S. P. : A horizon 2025, FDJ prévoit une croissance annuelle moyenne de son chiffre d'affaires dans le haut d'une fourchette comprise entre +4% et +5%. Notre feuille de route s'articule autour de trois axes stratégiques : renforcer les leviers de croissance de la loterie avec la poursuite de sa digitalisation et le développement de l'omnicanalité ; poursuivre la dynamique des paris sportifs et compléter notre offre de paris en ligne par le poker et les paris hippiques ; et continuer notre diversification, grâce au développement de nos activités « paiement & services » en France et à la valorisation de nos savoir-faire à l'international. FDJ entend parallèlement poursuivre le renforcement de ses actions en matière d'engagement RSE, avec la protection du joueur au cœur de ses actions, et maintenir sa performance extra-financière au plus haut niveau, avec notamment pour ambition de conserver une notation A1+ par Moody's ESG.

Quelle est votre politique en faveur de vos nombreux actionnaires individuels ?

S. P. : Nous leur accordons la plus grande attention. Nous leur proposons tout d'abord un des plus forts taux de distribution parmi le SBF 120. Nous nous sommes, en effet, engagés jusqu'en 2025 à distribuer entre 80% et 90% de notre résultat net sous forme de dividendes. Par ailleurs, plus de 15.000 petits-porteurs sont aujourd'hui inscrits au Club d'actionnaires de FDJ. Lettres d'information, webinars, master classes, équipe dédiée aux relations avec les actionnaires... nous souhaitons nouer une relation de confiance et de proximité avec nos actionnaires.

Annexe 6 : Achat de ZEturf par la FDJ : La filière hippique s'interroge. (sylvain copier , paris turf, 20/9/2022)

Voici quelques éléments de décryptage suite à l'annonce lundi de l'entrée en négociation exclusive de la Française

des Jeux (FDJ) avec le Groupe ZEturf pour l'achat de celui-ci

L'annonce de l'officialisation du processus de rachat du Groupe ZEturf par la Française des Jeux (FDJ) fait grand bruit au sein de la filière hippique. Il faut dire qu'à l'évocation de ces trois initiales, [l'épisode fédérateur du mois de mars 2017 reste dans les mémoires](#). Si le contexte a changé, les craintes demeurent. L'une d'entre elles : que la filière, qui vit en grande partie du jeu et, notamment, du chiffre d'affaires du PMU (voir ci-dessous) subisse un effondrement de ses ressources. Cet été, la Commission Européenne a confirmé le maintien de la taxe qui incombe aux opérateurs online (Internet) vers les organisateurs de courses et, depuis le 1er septembre, en France, elle est fixée à 23,6 % sur le produit brut des jeux (PBJ). *"Les courses hippiques ne sont pas un jeu comme les autres, a indiqué la Sénatrice Anne-Catherine Loisier. Grâce au PMU, elles financent une filière, 60.000 emplois directs plus des entreprises dans les territoires. L'État doit veiller à préserver ce système vertueux des spéculations des opérateurs de jeux."* Ancien administrateur du PMU, Hubert Tassin fait savoir : *"Jusqu'alors, il y avait une sorte de contrat moral entre les sociétés de courses (qui confient la gestion des paris en dur au PMU) et la FDJ sur une non-agression des deux entités sur les activités de l'autre (les jeux hippiques pour les premières et la loterie pour la seconde). Le PMU a proposé des paris sportifs et du poker sur Internet, car la loi lui en a octroyé le droit, comme à la FDJ, via des licences dans le cadre de la funeste loi sur les paris en ligne de 2010. Cette opération avec ZEturf est aussi la suite de la privatisation de la FDJ. Cela signifie donc que le GIE PMU pourrait essayer de faire du hasard déguisé (je pense aux courses virtuelles). Surpris aussi, car le marché des paris hippiques sur Internet ne me paraît pas devoir être si juteux que cela pour la FDJ, rapporté à sa taille."*

La question des points de vente

Sur la question de [l'entrée sur le réseau physique de la Française des Jeux](#), qui dispose de plus de 30.000 points de vente, dans 11.000 communes, il indique : *"Je suis extraordinairement tranquille sur ce point, car le monopole de la prise de paris n'est pas détenu par le PMU mais par les sociétés de courses. Ce sont elles seules qui ont délégué dans le cadre des lois de 1891 et 1930 le droit au pari au PMU. Tout changement de loi serait extrêmement dangereux. En revanche, confier la prise de pari à une nouvelle organisation (issue d'un partenariat avec la FDJ) ne serait pas une catastrophe, au contraire. En fait, je perçois cette acquisition comme quelque chose de très positif, à court terme. Je m'explique : cela va nous apporter du chiffre*

d'affaires additionnel, car la Française des Jeux va donner de la visibilité et forcément s'appuyer sur ses réseaux pour porter cette nouvelle activité. Cela va attirer des gens vers le pari hippique. Dans un deuxième temps, dans deux ou trois ans, je serai plus méfiant, car les paris sportifs étant plus rentables que les paris hippiques (c'est cette cannibalisation qui a fait des dégâts considérables en Italie et en Allemagne), les opérateurs ont tendance à privilégier le pari sportif. Il est à mon sens urgent que les courses négocient des accords avec ce nouvel opérateur pour la suite. Nous ne sommes pas face à un nouveau concurrent, mais un nouveau partenaire."

Contactés, les services du Trot, de France Galop et de ZEturf n'ont pas souhaité apporter de commentaires sur ce dossier.

Les chiffres clés

L'achat du Groupe ZEturf par la FDJ nous permet de revenir sur quelques chiffres clés, notamment la redistribution du PMU à la filière course en France. En 2021, le PMU a collecté 8,3 milliards d'euros d'enjeux hippiques, dont 9 % ont été reversés à la filière, soit 371 millions d'euros au Trot et autant au Galop. Le PMU est le premier opérateur de paris hippiques en France et le troisième mondial. Concernant la FDJ, elle a enregistré 19 milliards d'euros de mises en 2021 et réalisé 2,3 milliards d'euros de chiffres d'affaires (76,6 % aux Jeux de Loterie, 20,6 % de paris sportifs et 2,8 % d'activités de diversification). Avec une centaine de collaborateurs, ZEturf a enregistré en 2021 des mises de près de 800 millions d'euros. Zeturf est le 2e opérateur sur ce segment en France, avec une part de marché de l'ordre de 20 %. ZEturf a développé l'offre ZEbet pour les paris sportifs et la marque est également présente sur les marchés néerlandais, belge et espagnol.

(Avec Romain Porée)

Annexe 7 : Tour de France féminin : «Il était temps qu'il renaisse», souligne Stéphane Pallez, PDG de la FDJ (olivier français, le parisien, 26 juin 2021)

La présidente directrice générale de la Française des jeux, sponsor de La Course by le Tour, qui se déroule ce samedi matin avant le départ du peloton masculin, évoque l'importance du Tour de France féminin, disparu depuis 1989 et de retour en 2022.

Honneur aux dames. [La Course by Le Tour](#) a lieu ce samedi matin entre Brest et Landerneau, quelques heures avant le départ de la première étape de la Grande Boucle. Cette huitième édition laissera la place, l'année prochaine, [au Tour de France Femmes \(huit étapes à partir du 24 juillet 2022\)](#), de retour après une première expérience entre 1984 et 1989. Stéphane Pallez, présidente directrice générale de La Française des jeux, sponsor de l'épreuve, évoque l'évolution du cyclisme féminin dans l'Hexagone, les attentes qu'il suscite et l'ascension de son équipe la FDJ - Nouvelle Aquitaine - Futuroscope, locomotive tricolore.

STÉPHANE PALLEZ. C'était notamment un élément de notre campagne d'influence en vue de [la restauration du Tour de France féminin](#). Nous sponsorisons cette épreuve depuis six ans et nous étions heureux de le faire mais nous sommes contents que ce soit la dernière édition, car cela veut dire que notre but est atteint.

Que signifie le retour du Tour de France Femmes en 2022 ?

C'est une étape importante dans la revalorisation de ce sport populaire. Il y a eu un Tour de France Femmes, il y a longtemps (NDLR : de 1984 à 1989), mais plus personne ne s'en souvient. Il était temps qu'il renaisse. Depuis mon arrivée à la FDJ en 2014, j'ai milité pour son retour. Chaque fois que je suis venue sur le Tour de France, nous échangeons à ce sujet avec ASO (Amaury Sport Organisation). Les esprits ont beaucoup mûri depuis six ans. J'ai senti une sorte de basculement juste avant le début de la pandémie de Covid-19. Tout le monde était convaincu par le projet.

Le Tour de France Femmes peut-il connaître un succès comparable à l'épreuve masculine ?

Ce sera un test. Organiser un événement populaire à ce moment de l'année, fin juillet, est une bonne chose. C'est une période favorable pour suivre une course de cyclisme. C'est très bien aussi de faire partir les coureuses des Champs-Élysées. Il y aura de belles images, symboliques. Et j'espère que l'équipe FDJ-Nouvelle Aquitaine-Futuroscope le gagnera un jour.

Vos coureuses sont désormais toutes salariées...

C'est un énorme changement par rapport au moment où nous avons commencé à investir dans cette équipe. Elle a été transformée par notre arrivée. Avant, il n'y avait pas de cycliste professionnelle. Les conditions étaient très

difficiles, j'avais d'ailleurs été frappée de voir que les coureuses se changeaient dans une camionnette. Elles évoluent aujourd'hui dans des conditions normales, avec des contrats salariaux, un équipement correct et une équipe de professionnels pour les encadrer. Cela s'est traduit par des progrès sportifs significatifs. L'équipe est actuellement 4e au classement UCI Women's WorldTour.

Le contexte actuel, qui prend davantage en compte la parité, vous a-t-il beaucoup servi ?

Encore une fois, les esprits ont évolué. Aujourd'hui, l'environnement est favorable à la mixité. Il faut s'appuyer sur cette tendance positive. Dans la pratique de nombreux sports, on voit l'importance prise par les femmes. Le cyclisme féminin, par exemple, est en train de progresser en France. À l'étranger, il y a déjà des équipes très fortes avec de gros budgets. Nous avons franchi une belle étape mais il y en a encore bien d'autres à venir.

Le cyclisme féminin tricolore peut-il combler son retard ?

Oui, sans aucun doute. Et d'autant plus que le France est un grand pays de cyclisme, avec de grands champions. Le jour où une coureuse française sera aussi populaire que Julian Alaphilippe ou Thibaut Pinot, nous pourrons dire que nous n'aurons pas perdu notre temps ! Il faut espérer que le Tour de France Femmes trouve son public, réalise de l'audience à la télé et dans les journaux, et que des héroïnes émergent, des championnes populaires et qui font rêver.

Annexe 8 = Tribune : S'engager pour le patrimoine : (Stéphane pallez, pdg de la fdj, 2022, site de la fdj)

« S'engager pour le patrimoine, c'est soutenir la transmission de la mémoire, favoriser l'activité économique et les métiers d'art et dynamiser durablement l'attractivité touristique des territoires. »

- L'affluence exceptionnelle au cours des **Journées européennes du patrimoine**, qui se sont tenues les 17 et 18 septembre 2022 montre à quel point les Français sont attachés à leur patrimoine. Grâce à la mobilisation de tous, et notamment au succès des tirages du Loto dédiés au patrimoine, **plus de 20 millions d'euros ont d'ores et déjà été**

collectés au profit de la Fondation du patrimoine à l'issue de ce week-end !

- Il suffit de regarder l'audience des émissions télévisées consacrées à l'histoire, les succès de librairie des biographies ou des romans historiques et la vigueur du monde associatif pour mesurer la puissance de cette passion populaire française. Elle est d'autant plus vive que chaque Français conserve un attachement particulier pour un site historique ou industriel qui l'accompagne depuis l'enfance. De même, de nombreuses vocations sont nées au contact d'une chapelle médiévale, d'un château de la Renaissance ou d'un atelier de sensibilisation de jeunes organisé devant les jets d'eau de Versailles, pour devenir ensuite tailleurs de pierre, restaurateurs de céramiques ou encore tapissiers-décorateurs.

- S'engager en faveur du patrimoine, c'est perpétuer des savoir-faire pluriséculaires qui pour certains remontent à l'Antiquité. C'est permettre la redécouverte de nos racines, de notre culture, de notre histoire, participer à la construction d'un lien social puissant et s'inscrire dans notre récit national. Une politique de sauvegarde du patrimoine ambitieuse permet ainsi d'allier rayonnement culturel, développement économique et attractivité des territoires, et d'enclencher ainsi un cercle de progrès pour tous.

- Une étude du cabinet Pluricité, menée en 2021 pour le compte de la Fondation du patrimoine, montre qu'un euro investi dans le patrimoine produisait jusqu'à 21 euros de retombées économiques. Ainsi, les seuls travaux de la Fondation du patrimoine auraient déjà permis de créer 1,2 milliard d'euros de PIB. Les nouvelles commandes faites auprès des artisans locaux et l'augmentation de la fréquentation des lieux restaurés bénéficient au commerce local et concourent au développement du tourisme. Rien de plus évocateur en la matière que le Pont du Gard dont l'influence économique se fait ressentir jusqu'à Lyon.

- Pour une entreprise comme FDJ, populaire et enracinée dans les territoires, l'engagement en faveur du patrimoine est naturel et enthousiasmant. Par l'intermédiaire de notre large réseau de commerçants partenaires, nous avons pu sensibiliser puis mobiliser un grand nombre de Français. Cela passe par une offre spécifique de jeux que nous proposons chaque année en septembre, avec [les tickets](#)

[à gratter « Mission Patrimoine »](#) et dédiés pour la cinquième édition de cette opération.

- Depuis 2018, nous avons ainsi pu collecter **plus de 100 millions d'euros** qui ont permis, au total, de rassembler en quatre ans 200 millions d'euros de fonds additionnels dans le cadre de cette initiative pour financer la restauration de sept-cent-quarante-cinq projets sélectionnés à ce jour par la « Mission Bern » sur l'ensemble du territoire. **Les résultats sont là : cent-cinquante-six sites sont d'ores et déjà sauvés et deux-cent-sept sont en cours de restauration.**

- Parmi eux, le site historique de la YMCA à Paris qui accueille le plus vieux terrain de basket du monde. La Française des Jeux et la Fondation FDJ ont décidé de soutenir ce projet de restauration, à la fois social, éducatif et sportif depuis ses origines, qui permettra la valorisation de ce site rénové à l'occasion des jeux de Paris 2024. Un engagement qui s'est concrétisé avec **la remise d'un chèque de 1,26 million d'euros à la YMCA**, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine de 2022, en présence de la ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.

- S'engager pour le patrimoine, c'est donc soutenir la transmission de la mémoire, favoriser l'activité économique et les métiers d'art et dynamiser durablement l'attractivité touristique des territoires. J'ai d'ailleurs la conviction qu'au-delà de l'impulsion nationale qui va se poursuivre, la dimension locale est une des forces de ce projet collectif et peut encore se renforcer. Pourquoi pas, par exemple, organiser dans toutes les régions, des Assises du patrimoine, à l'instar de ce qu'a fait la région Ile-de-France en 2019 ?

- **Faire le choix du patrimoine, c'est nourrir la cohésion.** Il est une source de fierté nationale et une des raisons de notre rayonnement international. Il permet à la France d'être la première destination touristique mondiale. Nous pouvons demain en faire aussi une source d'engagement des jeunes, au moyen, par exemple, d'un volet patrimoine du service civique. **Dans un pays qui reste marqué par les fractures, je suis convaincue que la cause du patrimoine rassemble les Français autour d'intérêts communs qui les rapprochent et concourent à leur unité.**

Annexe 9 = La garde rapprochée d'isabelle falque pierrotin à l'ANJ. (la lettre A : le quotidien de l'influence et des pouvoirs 11/06/2021)Face à la FDJ, au PMU ou à BET clic, Isabelle Falque-Pierrotin (photo) cherche à **affirmer les pouvoirs** de la nouvelle Autorité nationale des jeux, qu'elle dirige. L'ex-présidente de la CNIL s'appuie sur une poignée de fidèles et de nouvelles recrues **pour muscler** la mission d'enquête et l'expertise technologique de l'instance indépendante.

